

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Délibérations CA 2020 / 03 / 10 – 1 à 8

Point 3 de l'Ordre du Jour

COMPTE FINANCIER 2019

Documents transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 1.0 à 1.3

Annexe 1.0 : Compte Financier 2019

Annexe 1.1 : Annexe aux Comptes Annuels 2019

Annexe 1.2 : Rapport sur les comptes 2019 sous la forme d'une analyse financière, réalisée par M. l'Agent Comptable

Annexe 1.3 : Rapport de gestion de l'Ordonnateur sur le Compte Financier 2019

Le Compte Financier vise à présenter :

Les tableaux soumis au vote :

- le compte de résultat, à travers les charges et les produits de fonctionnement
- le processus de dégagement d'une Capacité d'Auto Financement (CAF) ou d'une insuffisance d'Auto Financement (IAF)
- les opérations d'investissement et le tableau de financement
 - du Fonds de Roulement (FDR)
 - du Besoin en Fonds de Roulement (BFDR)
 - de la Trésorerie

En mode Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), l'appréciation de la situation financière s'effectue en tenant compte :

- du niveau de FDR,
- du niveau de trésorerie,
- du cycle infra-annuel des encaissements et décaissements,
- du plan de trésorerie et des investissements prévus dans les années à venir sur la base du tableau des Opérations Pluriannuelles (OP).

I - RAPPORT FINANCIER du BUDGET PRINCIPAL

1/ Le TAUX d'EXÉCUTION en FONCTIONNEMENT

Le taux d'exécution a pour objectif de comparer les crédits ouverts dans le BI (Budget Initial) et dans les BR (Budgets Rectificatifs) avec le Compte Financier qui est le reflet des dépenses et recettes réellement réalisées (exécution).

Le BI et le BR présentent 3 grandes masses budgétaires :

- les dépenses de personnel,

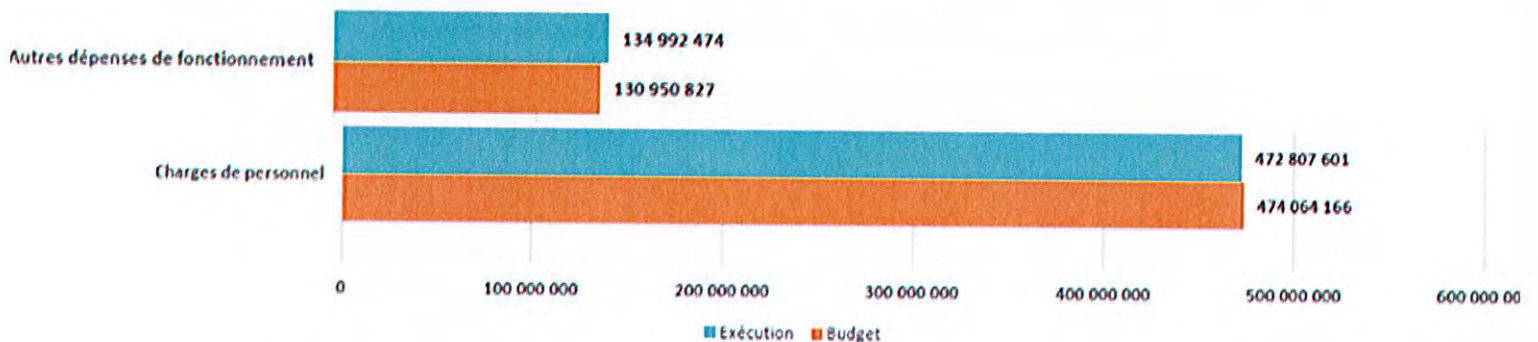
- les dépenses de fonctionnement (autres que les dépenses de personnel),
- les dépenses d'investissement, analysées ultérieurement

N.B. : les données du Budget Principal intègrent les opérations internes avec le CFA et la Fondation NIT (FNIT).

1.1/ En COMPTABILITÉ des DROITS CONSTATÉS

en €	Budget	Exécution	Taux d'exécution (%)
Charges de personnel	474 064 166	472 807 601	99,73%
Autres dépenses de fonctionnement	130 950 827	134 992 474	103,09%
Subventions d'exploitation	527 394 266	525 640 580	99,67%
Fiscalité affectée	3 522 858	7 544 346	214,15%
Autres produits de fonctionnement	78 146 581	76 892 175	98,39%

130 951 K€ étaient prévus en dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel) et 134 992 K€ ont été réellement exécutés, soit un taux d'exécution de 103,1 % (99,88 % en 2018).



Sur les 474 064 K€ de dépenses de personnel prévues, 472 808 K€ ont été consommées, soit 99,7 % (98,4 % en 2018).

En ce qui concerne les produits de fonctionnement, le budget a été exécuté à hauteur de 98,4 %.



Le très bon taux d'exécution des subventions d'exploitation (99,7 %) provient essentiellement de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) qui est connue à l'avance et qui représente 92,8 % de ce poste.



1.2/ En COMPTABILITE d'ENGAGEMENT et de CAISSE

en €		BI + BR	Réalisation 2019	Taux d'exécution (%)
AE (autorisations d'engagement)	Charges de personnel	481 620 166	480 544 182	99,78%
AE (autorisations d'engagement)	Autres dépenses de fonctionnement	92 439 929	84 931 299	91,88%
TOTAL DES DEPENSES (AE)		574 060 095	565 475 481	98,50%
CP (crédits de paiement)	Charges de personnel	481 620 166	480 544 182	99,78%
CP (crédits de paiement)	Autres dépenses de fonctionnement	86 692 827	85 578 665	98,71%
TOTAL DES DEPENSES (CP)		568 312 993	566 122 847	99,61%

En comptabilité d'engagement et de caisse, pour les dépenses de personnel, la règle budgétaire est que les autorisations d'engagement (AE) sont identiques aux crédits de paiement (CP) aussi bien en matière de prévisions que d'exécution. Leur taux d'exécution est de 99,8 % (99,4 % en 2018).

Pour les autres dépenses de fonctionnement, le taux d'exécution des AE est de 91,9 % (86,8 % en 2018) alors que celui des CP est de 98,7 % (contre 89,1 % en 2018). La difficulté de prévision budgétaire, que ce soit en comptabilité générale ou en comptabilité budgétaire, provient du processus propre à l'Université de Lorraine.

Le budget principal de l'Université de Lorraine n'étant essentiellement que l'addition de l'ensemble des budgets des 120 structures, services et directions opérationnelles de l'Établissement, les marges de manœuvre ou les approximations, même minimes, enregistrées dans chaque entité prennent de l'importance au niveau consolidé.

L'inconvénient majeur d'un tel processus peut être la mobilisation de crédits budgétaires de manière inutile empêchant la réalisation d'autres opérations faute de crédits disponibles.

Pour autant, les indicateurs sont en très nette amélioration sur l'exercice 2019 en raison de meilleures prévisions et d'une meilleure exécution budgétaire.

2/ Le COMPTE de RÉSULTAT

L'Agent Comptable donne une vue d'ensemble du compte de résultat (différence entre les produits et les charges de fonctionnement de l'année, en observant, dans un 1^{er} temps, les tendances du compte de résultat issu de la section de fonctionnement qui permet d'analyser l'activité de l'Université de Lorraine sur une année.

Le résultat calculé est un résultat consolidé de l'ensemble des composantes, laboratoires, services et directions.

2.1/ Le RÉSULTAT

Hors prestations internes (PI) entre les différentes entités de l'Université de Lorraine (mais en intégrant le solde des flux financiers avec le CFA et la fondation NIT), le compte financier 2019 fait apparaître :

- des charges à hauteur de 607 800 K€
- des produits atteignant 610 077 K€

Il en ressort un compte de **résultat bénéficiaire de + 2 277 K€** (4 686 K€ en 2018), soit une diminution de 2 409 K€.

2.2/ L'ÉVOLUTION des CHARGES

Pour l'exercice 2019, les charges s'élèvent à 607 800 K€, soit 2,9% de plus qu'en 2018 (590 477 K€)

[Pour mémoire, 576 383 K€ avaient été consommés en 2017, 546 941 K€ en 2016 et 528 860 K€ en 2015]

Les CHARGES de PERSONNEL

Avec un peu plus de 478 694 K€, la masse salariale de l'année 2019 représente 78,8 % des charges, contre 79,8 % en 2018 (471 068 K€) et 80,6 % en 2017 (464 764 K€).

en K€	2015		2016		2017		2018		2019		Variation 2019 / 2018 (%)	Variation 2019 / 2015 (%)
	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition		
Salaires et traitements	256 225	58,5%	265 706	58,6%	272 392	58,6%	277 115	58,8%	281 931	58,9%	1,7%	10,4%
Charges sociales et assimilées	181 425	41,5%	187 597	41,4%	192 372	41,4%	193 953	41,2%	196 763	41,1%	1,4%	8,1%
Total masse salariale	437 650	100,0%	453 303	100,0%	464 764	100,0%	471 068	100,0%	478 694	100,0%	1,6%	9,4%
Total charges de fonctionnement	528 860		546 941		576 383		590 477		607 800		2,9%	14,9%
Masse salariale / total charges	82,8%		82,9%		80,6%		79,8%		78,8%			

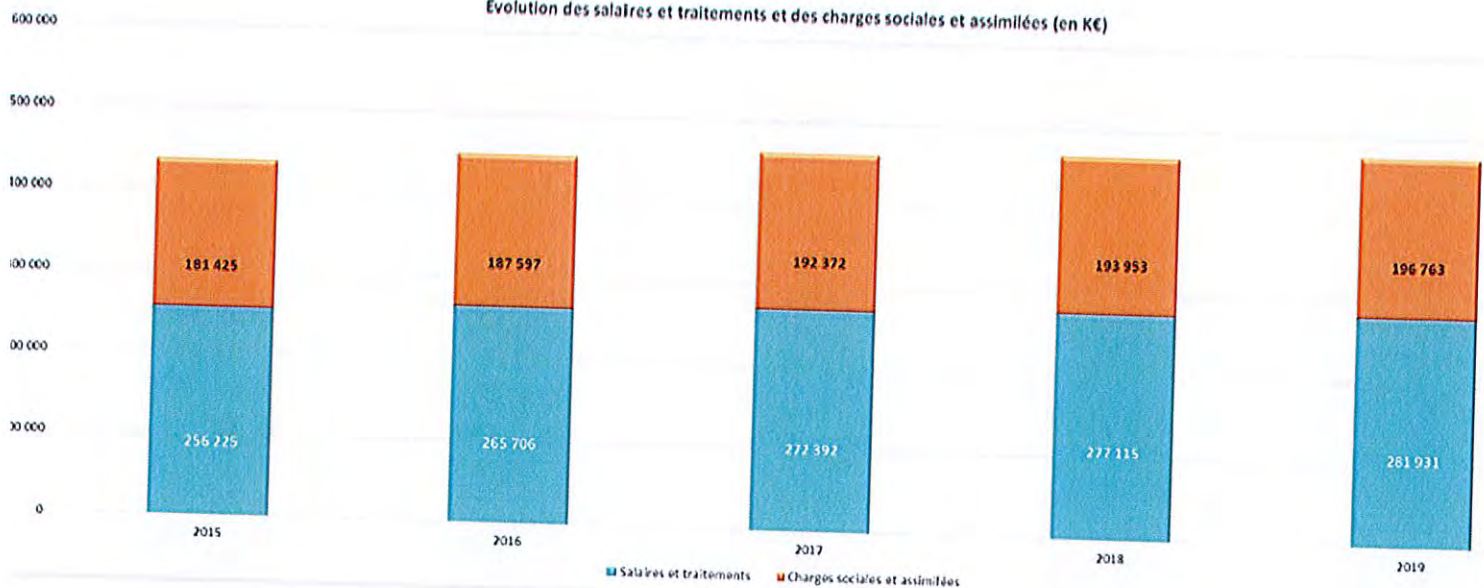
Par rapport à l'année 2018, la masse salariale a augmenté de 1,6 % (+ 7 626 K€), hausse plus forte que l'exercice précédent.

Cette augmentation est notamment liée à :

- diverses mesures catégorielles partiellement compensées par l'État dont :
 - ⇒ **2 632 K€** compensation du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) titulaires et contractuels
 - ⇒ **1 554 K€** compensation 2019 du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR)
- l'augmentation de la masse salariale, notamment suite à :
 - ⇒ **12 ETPT** (Equivalent Temps Plein Travailé) en moins dans les emplois sous plafond État
 - ⇒ **100 Emplois** en plus, financés hors Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)

Rappel : la contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique n'est plus intégrée dans la masse salariale mais dans le compte dédié 6373.

Evolution des salaires et traitements et des charges sociales et assimilées (en K€)



En outre, l'augmentation de 9,4 % de la masse salariale depuis 2015 (+41 044 K€) est également consécutive à l'augmentation des charges sociales dont les taux sont fixés au niveau national et qui croissent de 8,5 % sur la période (en raison essentiellement de l'augmentation des taux de cotisation de pension civile qui sont passés de 9,54 % en 2015

à 10,83 % en 2018 avec une augmentation de 0,27 point par an depuis l'année 2011 afin d'aligner ces cotisations de manière progressive avec le privé) alors que les salaires et indemnités ont progressé de 10 %.

En 2019, sur 478 694 K€ de masse salariale :

- ▶ 41,1 % sont des charges sociales, taxes ou impôts et prestations sociales versées par l'Université de Lorraine, soit **196 763 K€** ;
- ▶ 58,9 % sont des salaires et traitements, soit **281 931 K€**.

Il faut également mettre en parallèle de l'augmentation de la masse salariale la croissance de l'activité de l'Université tant au niveau de la Recherche que de la Formation. En outre, de nombreux projets ont obtenu des financements extérieurs ce qui vient alimenter les ressources propres.

L'Université de Lorraine intègre dans ses dépenses de masse salariale des charges de personnel qui n'ont pas donné lieu à décaissement en 2019.

Ces éléments appelés **dettes sociales** s'élèvent à **18 520 K€** (19 592 K€ en 2018) **dont 16 637 K€ de charges à payer** :

- ❖ 1 821 K€ pour la partie monétisable des CET
- ❖ 3 780 K€ de congés payés
- ❖ 8 339 K€ correspondant au 4/10^{ème} des heures complémentaires qui seraient réalisées sur l'année universitaire 2019-2020, et aux heures complémentaires et de vacations d'enseignement par des extérieures effectuées en 2018 mais non encore payées
- ❖ 807 K€ d'heures supplémentaires BIATSS réalisées en 2019 et non encore payées
- ❖ 1 300 K€ de primes et rappels divers, rattrapage d'échelons, etc...
- ❖ 580 K€ relatifs aux conventions des maîtres de stage en médecine n'ayant pu être réglées dans les délais et devant, pour certaines, désormais passer en paye

Les AUTRES CHARGES de FONCTIONNEMENT

En 2019, elles s'élèvent à 127 340 K€ - soit 21 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

L'augmentation de 9 225 K€ entre 2019 et 2018 des charges de fonctionnement hors charges de personnel est liée à plusieurs raisons.

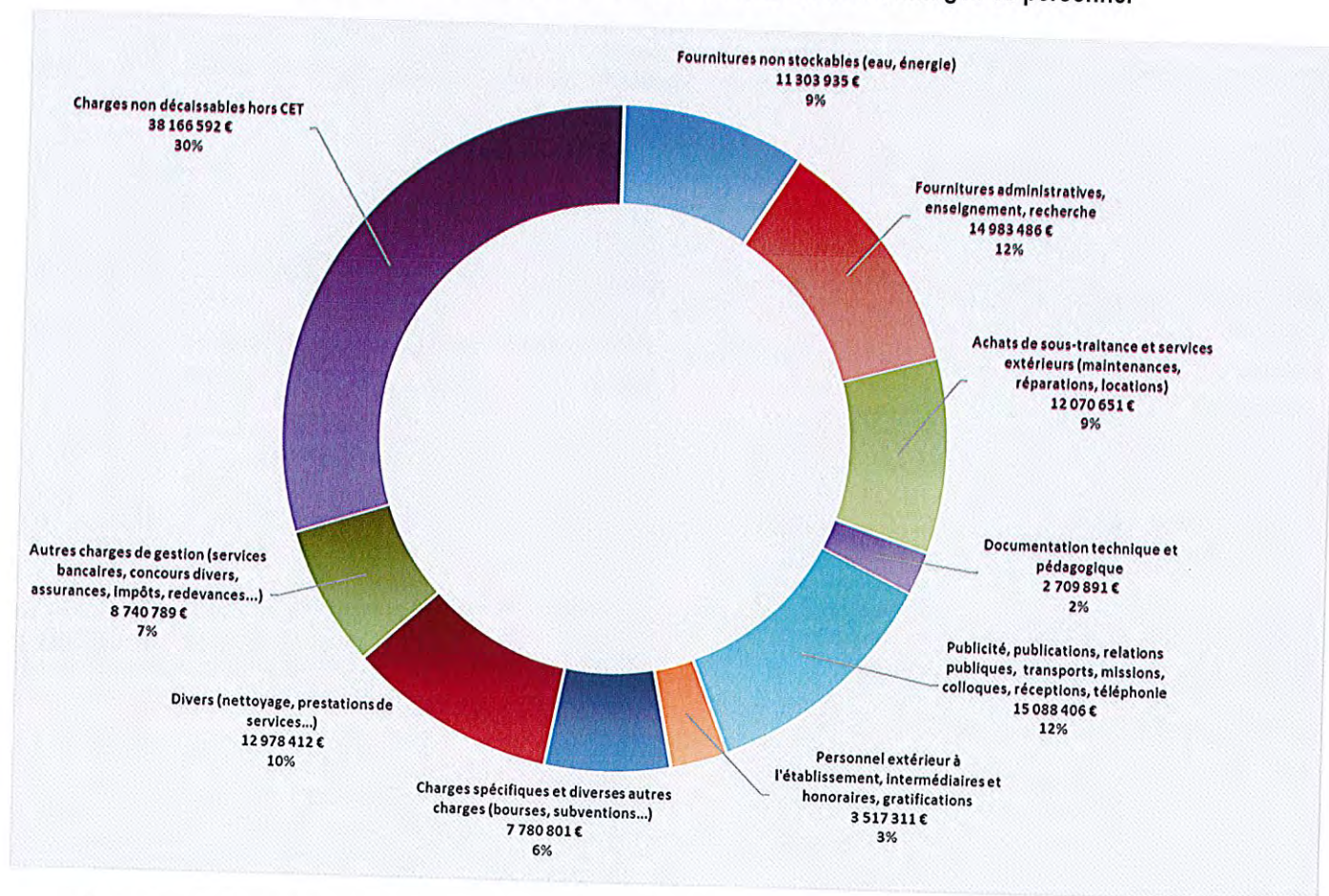
Charges de fonctionnement hors charges de personnel	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018 (%)	Variation 2019/2018 (%)
Matériels non stockables (eau, énergie)	9 506 858 €	9 091 484 €	10 051 797 €	10 735 331 €	10 681 880 €	11 303 935 €	5,8%	24
Matériels administratifs, enseignement, recherche	13 882 067 €	13 499 530 €	11 911 004 €	12 311 440 €	13 338 810 €	14 983 486 €	12,3%	11
Matériels de sous-traitance et services extérieurs (maintenances, réparations, locations)	9 291 672 €	9 166 136 €	9 436 801 €	9 701 777 €	10 990 406 €	12 070 651 €	9,8%	31
Équipement technique et pédagogique	2 649 569 €	2 851 592 €	2 973 457 €	2 925 737 €	2 788 926 €	2 709 891 €	-2,8%	-5
Services, publications, relations publiques, transports, missions, colloques, réceptions, honoraires	12 990 243 €	12 794 439 €	13 389 375 €	14 822 939 €	14 756 037 €	15 088 406 €	2,3%	17
Personnel extérieur à l'établissement, intermédiaires et honoraires, gratifications	3 051 095 €	2 798 344 €	2 895 800 €	3 184 728 €	1 954 994 €	3 517 311 €	79,9%	25
Charges spécifiques et diverses autres charges (bourses, subventions...)	5 498 114 €	6 188 441 €	5 646 651 €	5 957 528 €	6 962 686 €	7 780 801 €	11,7%	25
Services (nettoyage, prestations de services...)	7 829 126 €	8 638 926 €	9 248 367 €	10 870 867 €	11 185 659 €	12 978 412 €	16,0%	50
Autres charges de gestion (services bancaires, concours divers, assurances, impôts, redevances...)	6 058 995 €	4 937 454 €	6 598 251 €	7 596 843 €	7 789 782 €	8 740 789 €	12,2%	77
TOTAL	70 757 739 €	69 966 345 €	72 151 503 €	78 107 188 €	80 449 180 €	89 173 681 €	10,8%	27
Charges non décaissables hors CET	19 065 516 €	21 226 490 €	21 477 027 €	33 146 943 €	37 665 823 €	38 166 592 €	1,3%	79
TOTAL	89 823 255 €	91 192 835 €	93 628 529 €	111 254 131 €	118 115 003 €	127 340 273 €	7,8%	33

Si l'on exclut les charges non décaissables, il est constaté une hausse de 10,8 % des charges de fonctionnement décaissables en 2019 par rapport à 2018 (soit 9 225 K€) sur un total de 89 174 K€.

L'évolution entre 2019 et 2018 est plus particulièrement liée aux postes suivants :

- des charges de fournitures non stockables (fluides essentiellement dont électricité, gaz et chauffage sur réseau) en augmentation de 5,8 % (+ 622 K€). Il convient de rappeler ici la politique énergétique mise en œuvre au sein de l'Université de Lorraine qui engendre des économies alors même que le coût des matières premières croît et que des nouveaux bâtiments ont été mis en service ;
- des frais de publicité, publications, relations publiques, transports, missions... relativement stables d'un exercice à l'autre avec une augmentation d'un exercice à l'autre (+ 2,3 % soit + 322 K€). Le principal poste de dépenses concerne les missions du personnel avec 7 563 K€ (+ 3,6 %) ;
- des charges de documentation technique et pédagogique en baisse de 79 K€ ;
- des fournitures administratives, d'enseignement et de recherche en augmentation de 12,3 % (+ 1 645 K€) avec essentiellement une augmentation des fournitures d'entretien et de petit équipement ;
- des charges spécifiques et diverses autres charges (bourses pour 2 103 K€ et subventions versées pour 4 961 K€) en augmentation de 11,7 % (+ 818 K€) ;
- les postes relatifs au nettoyage, prestations de services sont en augmentation de 16 % (+ 2,9 %) 315 K€ (+ 2,9 %) ainsi que les autres charges de gestion courante (impôts, taxes, ...) avec + 951 K€ (+ 12,2 %) ;
- le poste relatif aux achats de sous-traitance (maintenances, réparations, locations) est en augmentation de 9,8 % principalement en raison de la mise en service de nouveaux bâtiments. Le poste relatif à l'entretien et aux réparations est en hausse de 762 K€ (+ 9,6 %) ;
- le poste relatif aux « personnels extérieurs à l'Établissement, intermédiaires et honoraires, gratifications » est en hausse de 1 562 K€ (augmentation conséquente des gratifications et honoraires versés).

Répartition des charges de fonctionnement 2019 hors charges de personnel



A noter qu'en 2019, les charges non décaissables sont en diminution et représentent 30 % du total hors masse salariale.

Le deuxième poste le plus important est celui des « publicité, publications, relations publiques, transports, missions, colloques... », avec 11,8 % du total à égalité avec celui des fournitures administratives, d'enseignement et de recherche.

Les CHARGES FINANCIÈRES

Celles-ci ont été isolées pour cette nouvelle année d'études en raison de leur importance pour les années à venir. Pour rappel, les charges financières comprennent, en sus des intérêts d'emprunts et charges assimilées les pertes de change et les autres charges financières.

Depuis l'exercice comptable 2017 et les opérations relatives aux PPP (Partenariats-Publics-Privés) dont notamment la souscription de deux emprunts, les charges financières sont en augmentation très sensible et sont passées de 364 K€ en 2017 à 1 294 K€ en 2018 et à 1 766 K€ en 2019.

Les charges d'intérêt comprennent, d'une part, les remboursements des intérêts d'emprunts et, d'autre part, la part de remboursement d'intérêts des PPP. Elles sont couvertes par des dotations fléchées de l'Etat.

Charges financières	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018 (%)	Variation 2019/2017 (%)
Charges d'intérêts	0 €	0 €	357 204 €	1 264 949 €	1 754 929 €	38,7%	
Autres charges financières	16 532 €	9 103 €	7 729 €	29 043 €	11 179 €	-61,5%	-32
TOTAL	16 532 €	9 103 €	364 933 €	1 293 992 €	1 766 108 €	36,5%	1058,3

2.3/ L'EVOLUTION des PRODUITS de FONCTIONNEMENT et des PRODUITS FINANCIERS

Le montant total des produits de l'établissement, y compris les opérations non encaissables, s'élève à 610 077 K€ en 2019 (contre 595 163 K€ en 2018, 583 136 K€ en 2017, 550 688 K€ en 2016 et 533 211 K€ en 2015).

Sur la période étudiée de 2015 à 2019, les produits augmentent de manière globale de 14,4 % et de 2,5 % entre 2019 et 2018.

en K€	2015	2016	2017	2018	2019
Subvention pour charges de service public	453 769	465 642	476 871	485 816	487 809
Autres produits	79 442	85 045	106 265	109 347	122 268
Total produits	533 211	550 688	583 136	595 163	610 077
% SCSP dans les produits	85,1%	84,6%	81,8%	81,6%	80,0%
% autres produits	14,9%	15,4%	18,2%	18,4%	20,0%

La SUBVENTION pour CHARGES de SERVICE PUBLIC (SCSP)

L'Agent Comptable attire l'attention sur l'importance de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) qui s'élève en 2019 à 487 809 K€ (485 816 K€ en 2018).

La SCSP est composée de :

- 440 679 K€ de masse salariale (438 488 K€ en 2018) comprenant notamment 2310 K€ au titre de la loi « ORÉ » (Orientation et Réussite des Étudiants) et 1 555 K€ au titre de la compensation « PPCR » 2019 ;
- 49 686 K€ de crédits de fonctionnement déduction faite de la réserve de précaution de 2 737 K€ (en diminution globale de 197 K€ par rapport à 2018).

En ce qui concerne la masse salariale, les crédits alloués par le ministère se sont accrus de 2 191 K€ entre 2018 et 2019 alors que la masse salariale de l'Université a augmenté de 7 626 K€.

Ainsi, en 2019, sur les 610 077 K€ de produits de fonctionnement, 487 809 K€ (80 %) proviennent de la SCSP et 122 268 K€ (20 %) des recettes propres.

Le montant de la SCSP a progressé de 7,5 % en cumulé depuis 2015.



Si on ne prend en compte que les produits encaissables (582 676 K€), la SCSP représente 83,7 % en 2019 (85,5 % en 2018) alors que les autres produits encaissables sont de 16,3 %.

A l'exception de 2018, cette part progresse régulièrement depuis 2015, l'Établissement réussissant à diversifier ses ressources.

en K€	2015	2016	2017	2018	2019
Produits encaissables	524 847	539 540	559 555	568 444	582 676
Subvention MESRI	453 769	465 642	476 871	485 816	487 809
% SCSP dans les produits encaissables	86,5%	86,3%	85,2%	85,5%	83,7%
Ressources propres	71 078	73 897	82 684	82 628	94 867
% Ressources propres dans les produits encaissables	13,5%	13,7%	14,8%	14,5%	16,3%

Les AUTRES PRODUITS Hors SUBVENTION pour CHARGES de SERVICE PUBLIC (SCSP)

Hors subvention du Ministère, les recettes de fonctionnement se chiffrent à 122 268 K€. Comparés à 2018 (109 347 K€), ils ont progressé de 11,8 % soit + 12 921 K€.

Si on analyse uniquement les produits encaissables hors SCSP, on constate une très nette augmentation par rapport à l'exercice précédent avec + 12 239 K€ soit + 14,8 %. Par rapport à 2015, la progression atteint + 23 788 K€ (+ 33,5 %).

Comme pour les charges, plusieurs facteurs importants entrent en ligne de compte :

- ❖ Une augmentation conséquente des subventions publiques autres que la SCSP de 15,5 % (+ 5 055 K€) essentiellement due au versement de l'ANR sur le projet « LUE » ;
- ❖ Une hausse de :
 - 22 % (+ 1 618 K€) des prestations de Formation Continue ;
 - 2,7 % (+ 343 K€) des droits de scolarité liés à l'augmentation de la population étudiante ;
 - 5,1 % (+ 261 K€) d'études et de prestations de recherche ;
- ❖ Les produits de taxe d'apprentissage restent quant à eux relativement stables avec 2 901 € (+ 0,6 %).

A noter : un nouveau poste de recettes apparaît cette année, celui de la fiscalité affectée relative à la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

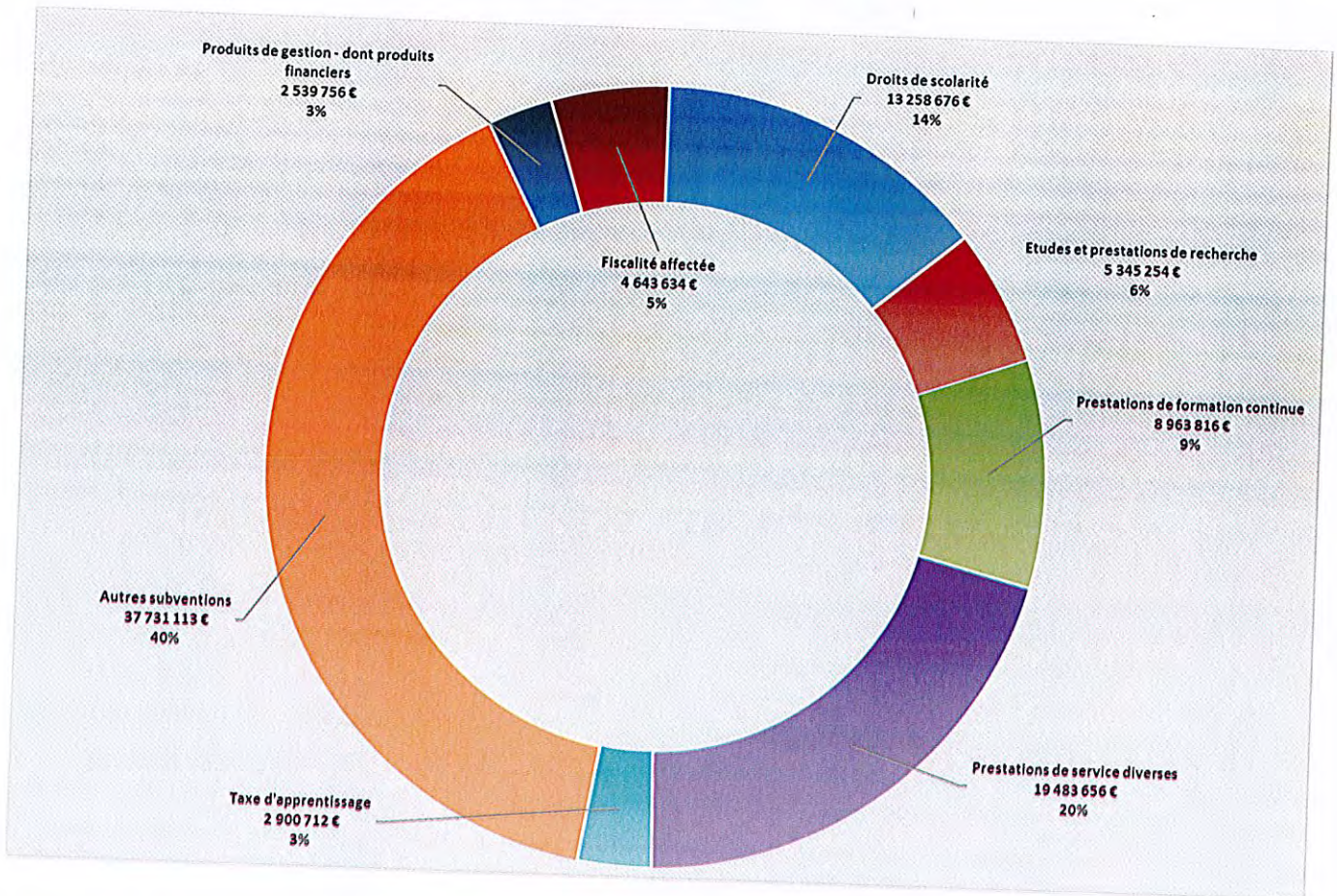
Pour cette année 2019, ont été comptabilisés de manière exceptionnelle les produits reversés par le CROUS au titre de l'année universitaire 2018-2019 et à hauteur de 3 523 K€.

Le montant perçu par étudiant au titre de l'année universitaire 2018-2019 s'est élevé à 59,36534 (41 € + 18,36534 € de péréquation nationale).

Le poste des « autres subventions d'exploitation » comprend les produits comptabilisés au titre du financement par les organismes publics dont :

➔ l'ANR	+ 31,5 %	15 165 K€ (dont les projets LABEX – IDEX)
➔ la région Grand Est	+ 2,9 %	4 544 K€
➔ l'Union Européenne	+ 80,2 %	7 934 K€
➔ les autres collectivités publiques		799 K€

Répartition des produits hors SCSP - Année 2019



La part des subventions d'exploitation (hors SCSP) est passée 29,9 % en 2018 à 30,9 % en 2019 de la totalité des produits.

Après les subventions d'exploitation, les prestations de services diverses (15,9 %) et les droits de scolarité (10,8 %) sont les principales ressources de recettes propres.

3/ La CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La CAF représente l'ensemble des ressources financières générées par l'Université de Lorraine, utilisable pour financer les dépenses d'investissement. Elle correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Si les charges décaissables sont plus importantes que les produits, on parle alors d'Insuffisance d'Auto Financement (IAF).

En 2019, la CAF s'élève à 13 098 K€ (en 2018, elle était de 15 327 K€) : l'Établissement dispose de ressources internes pour financer ses investissements.

4/ Les OPÉRATIONS d'INVESTISSEMENT et leur FINANCEMENT

4.1/ L'INTÉGRATION de la CAF dans le TABLEAU de FINANCEMENT

Avec la GBCP, le tableau de financement des investissements est désormais appelé « *état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés* ».

Les dépenses d'investissement 2019 de l'Université de Lorraine atteignent **33 525 K€** (89 332 K€ en 2018). Elles se répartissent essentiellement en :

- ⇒ Mises en service de constructions :
 - 4 235 K€ pour les amphis 600 et 250 du pôle Biologie Santé
 - 1 035 K€ pour l'animalerie et la phase 3 bâtementaire du pôle Biologie Santé
 - 4 737 K€ pour les bâtiments AB et DE (phase 2) du pôle Biologie Santé
 - 11 388 K€ pour les travaux de réhabilitation sur le pôle Herbert Simon à Nancy

- ⇒ Installations techniques, matériel et outillage :
 - 726 K€ pour l'achat de matériel pour l'Hôpital Virtuel
 - 1 215 K€ pour l'achat d'un spectromètre et d'accessoire pour l'Institut de Physique Chimie et Matériaux de Metz
 - 638 K€ pour la plateforme très haute résolution ENSAIA
 - 701 K€ pour l'achat d'un microscope électronique et divers matériels pour l'Université de Lorraine

- ⇒ Autres immobilisations corporelles et collections :
 - 346 K€ pour l'acquisition d'équipement audiovisuel pour le pôle Herbert Simon à Nancy
 - 204 K€ pour le premier équipement du pôle Herbert Simon à Nancy
 - 400 K€ pour l'équipement audiovisuel de l'Hôpital Virtuel

- ⇒ Immobilisations en cours :
 - 525 K€ pour mise en sécurité ENSTIB
 - 207 K€ pour mise en accessibilité INSPE
 - 436 K€ pour remplacement SSI multi-sites

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants (€)	RESSOURCES	Montants (€)
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	13 098 173,16
Investissements	33 524 973,97	Financement de l'actif par l'Etat et autres tiers	22 253 086,40
		Autres ressources	6 631 546,30
		Augmentation des dettes financières	
Remboursement des dettes financières	2 867 207,55		
TOTAL DES EMPLOIS	36 392 181,52	TOTAL DES RESSOURCES	41 982 805,86
APPORT au FONDS DE ROULEMENT	5 590 624,34	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	0,00

Les ressources de l'exercice (41 983 K€) étant supérieures aux emplois/besoins (36 392 K€), il se dégage un solde positif des opérations d'investissement pour 2019 consistant en un **apport au Fonds de Roulement de 5 591 K€**.

Au final, il se dégage ainsi une CAF en 2019 qui va venir abonder le FDR pour 5 591 K€ : cela constitue la variation positive du fonds de roulement, correspondant à la ligne d'équilibre du compte financier.

Schéma récapitulatif de la situation patrimoniale du budget principal en 2019

Dépenses en M€		Compte de résultat		Recettes en M€	
Masse Salariale dont taxes, impôts et provisions	478,6	607,8	Résultat 2,3	487,8	Subvention MESRI
Autres charges décaissables	90,9			94,9	Autres produits encaissables
Charges non décaissables	38,2			27,4	Produits non encaissables
			CAF	13,1	
				610,1	

Tableau de financement de l'investissement				
Dépenses d'investissement	33,5	42,0	13,1	CAF
Remboursement des dettes financières	2,9		28,9	Financement de l'actif par Etat et autres tiers
				Augmentation des dettes financières
			Abondement du fonds de roulement	5,6

Les dépenses d'investissement (travaux et équipement) atteignent 33,5 M€ financées à 86,3 % par des ressources externes (28,9 M€).

Les opérations relatives à l'emprunt et à la redevance concernant le PPP participent au financement de l'investissement correspondant et viennent consolider le Fonds De Roulement (FDR).

Le FDR représente une **ressource durable** de l'Établissement pour lui permettre de financer ses dépenses d'investissement. Il constitue ainsi **une marge de sécurité financière et la variable d'ajustement de l'équilibre financier** de l'Université de Lorraine au niveau des droits constatés.

4.2/ Le TAUX d'EXÉCUTION des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT

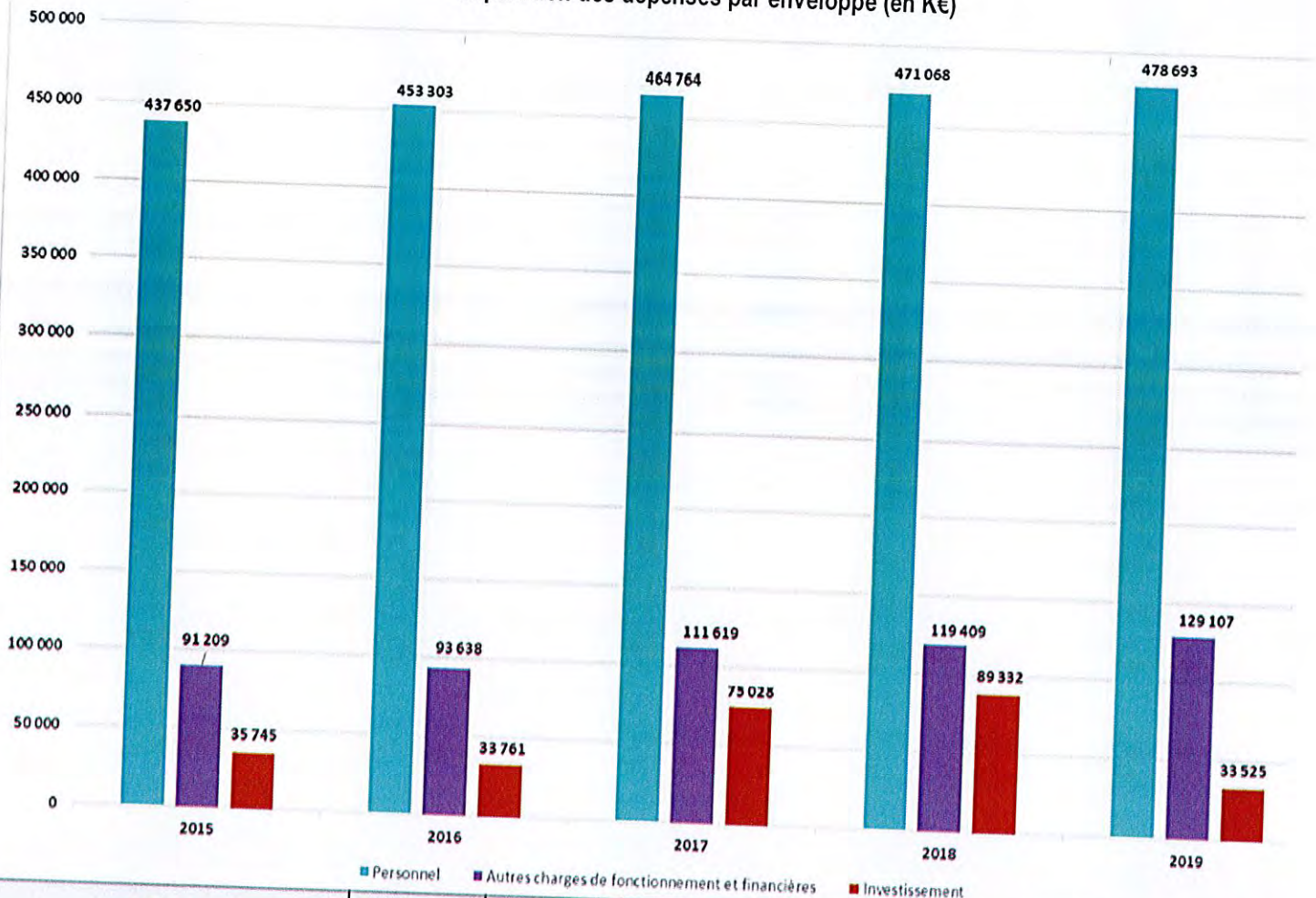
En droits constatés, les dépenses d'investissement totales prévisionnelles se chiffraient à 37 866 K€ alors que 33 525 K€ ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 88,5 % (92 % en 2018).

en €		BI+BR	Réalisation 2019	Taux d'exécution (%)
En droits constatés	Investissement	37 865 550	33 524 973	88,54%
AE (autorisations d'engagement)	Investissement	28 533 068	25 365 131	88,90%
CP (crédits de paiement)	Investissement	39 254 040	33 644 960	85,71%

5/ La STRUCTURE des DÉPENSES par ENVELOPPE

Les trois enveloppes intègrent l'ensemble des charges de fonctionnement, des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement (hors prestations internes entre les composantes de l'Université, à l'exception de celles avec le CFA et la FNIT pour les exercices 2015 à 2018 uniquement).

Répartition des dépenses par enveloppe (en K€)



en K€ / en %	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019 / 2018 (%)	Variation 2019 / 2015 (%)
Personnel	437 650	453 303	464 764	471 068	478 693	1,6%	9,4%
Autres charges de fonctionnement et financières	91 209	93 638	111 619	119 409	129 107	8,1%	41,6%
Investissement	35 745	33 761	75 028	89 332	33 525	-6,2%	-6,2%
Total	564 604	580 702	651 411	679 809	641 325	-6,2%	-6,2%
Personnel	77,5%	78,1%	71,3%	69,3%	70,4%	-5,7%	13,6%
Autres charges de fonctionnement et financières	16,2%	16,1%	17,1%	17,6%	19,0%	4,9%	
Investissement	6,3%	5,8%	11,5%	13,1%	4,9%		
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		

Sur l'exercice 2019 :

- les dépenses du budget principal de l'Université de Lorraine s'élèvent à 641 325 K€ (679 809 K€ en 2018),
- les charges de personnel (478 693 K€) représentent la part principale de l'ensemble des dépenses en droits constatés avec 70,4 % (69,3 % en 2018).

Avec 129 107 K€, les autres charges de fonctionnement hors personnel constituent 19 % du total (17,6 % en 2018), alors que 4,9 % (33 525 K€) des crédits de dépenses ont été consacrés aux dépenses d'investissement (13,1 % en 2018).

6/ Le BILAN et la STRUCTURE FINANCIÈRE

6.1/ La COMPOSITION du BILAN

Le bilan permet de :

- ✓ d'apprécier la solidité de la structure financière de l'Établissement ;

- ✓ d'évaluer les besoins financiers et le type de ressources dont dispose l'Établissement ;
- ✓ de déterminer les équilibres entre les différentes masses homogènes ;
- ✓ de calculer la marge de sécurité financière de l'établissement et d'aider à la prise de décision.

ACTIF (emplois = ce que possède l'UL)	PASSIF (ressources = modes de financet)
ACTIF IMMOBILISE (investissements à long terme) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Licences, brevets ➤ Terrains, constructions, travaux ➤ Matériel pédagogique, scientifique et informatique ➤ Mobilier ➤ Participations financières et prêts ➤ Amortissements 	PASSIF STABLE (financements à long terme) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Financements nets rattachés ou non par l'Etat ou par d'autres financeurs à des actifs déterminés ➤ Réserves (résultats cumulés de fonctionnement) ➤ Subventions d'équipement nettes ➤ Provisions pour risques ➤ Provisions pour charges
ACTIF CIRCULANT (besoin de financement à court terme) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Factures envoyées émises et non recouvrées ➤ Provisions pour dépréciations ➤ Restes à encaisser sur conventions ➤ Produits à recevoir ➤ Charges constatées d'avance ➤ Dépenses payées avant l'émission d'un mandat ➤ Trésorerie positive 	PASSIF CIRCULANT (apport de financement à court terme) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service fait et /ou factures reçues prises en charge et non payées ➤ Restes à dépenser sur conventions ➤ Charges à payer ➤ Produits constatés d'avance ➤ Recettes encaissées avant émission d'un titre dont avances ➤ Trésorerie négative

La base de l'équilibre financier d'une université est que l'actif immobilisé, c'est-à-dire les emplois à long terme (les investissements détenus tels que les constructions, le matériel, le mobilier...), doit être couvert par des ressources d'une durée au moins équivalente (ressources stables).

6.2/ Le FONDS de ROULEMENT (FDR)

Le premier élément important qui se dégage du bilan est le **Fonds De Roulement**. Il correspond à la somme des excédents définitifs que l'Université de Lorraine a dégagés au cours du temps.

Il constitue une marge de sécurité financière qui permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le **FDR net global** est la différence entre :

- les **ressources stables** (les capitaux permanents) inscrites dans la colonne **PASSIF**, soit **732 986 K€**, et
- l'actif immobilisé (investissements) inscrit dans la colonne **ACTIF**, soit **575 800 K€**.

Au 31 décembre 2019, le **passif stable** (ou **ressources stables**) est essentiellement constitué de :

- 453 626 K€ correspondant à l'équivalent monétaire des biens immeubles et des terrains remis en dotation par l'Etat
- 99 352 K€ des réserves (les résultats de fonctionnement cumulés des années antérieures)
- 2 277 K€ du résultat positif de l'exercice 2019
- 21 511 K€ du report à nouveau (régularisation des charges et produits sur années antérieures ainsi que les régularisations liées à certaines opérations de haut de bilan)
- 69 725 K€ des financements rattachés ou non à des actifs et financés par des tiers
- 1 893 K€ provisions pour CET (y compris les charges sociales et fiscales)
- 79 245 K€ opérations concernant les dettes financières principalement constituées des emprunts relatifs aux PPP ainsi qu'aux redevances d'investissement de ces mêmes PPP
- 5 357 K€ provisions pour risques

L'actif immobilisé net (ou emplois) est essentiellement constitué de :

- 485 305 K€ constructions et terrains et aménagements remis en dotation par l'Etat et appartenant en propre à l'Université de Lorraine (en valeur brute)
- 61 132 K€ achats de matériels scientifiques, d'enseignement et d'informatique

Le FDR s'élève donc à **157 186 K€** au 31/12/2019. Il permet de couvrir **100 jours** de dépenses décaissables de fonctionnement.

LE FONDS DE ROULEMENT

ACTIF IMMOBILISE (575 800 K€) (emplois = investissements à long terme)		PASSIF STABLE (732 986 K€) (ressources = financements à long terme)	
Immobilisations incorporelles	819	Financement de l'actif par l'Etat	453 626
Immobilisations corporelles dont		Financement de l'actif par des tiers	69 725
Terrains et constructions	485 305	Réserves	99 352
Installations techniques, matériels et outillages	61 132	Report à nouveau	21 511
Collections	16	Résultat excédentaire de l'exercice 2019	2 277
Autres immobilisations corporelles	19 963	Provisions pour charges	1 893
Immobilisations en cours	8 433	Provisions pour risques	5 357
Avances	14	Dettes financières	79 245
Immobilisations financières	118		
TOTAL DES EMPLOIS	575 800	TOTAL DES RESSOURCES	732 986
FONDS DE ROULEMENT	157 186		

6.3/ Le BESOIN en FONDS de ROULEMENT (BFDR)

Le calcul du BFDR représente, à la fin de l'exercice, le décalage de flux entre l'actif d'exploitation ou **actif circulant**, soit **184 099 K€**, et les dettes d'exploitation, ou **passif circulant**, soit **111 770 K€**.

L'actif circulant représente les dépenses qui sont avancées par l'Université de Lorraine.

Il est composé de plusieurs éléments dont les principaux sont les suivants:

- des factures émises à l'encontre de l'État et des collectivités, non encaissées (elles ont fortement augmenté en raison des écritures liées aux PPP et concernent également les créances des organismes publics en contrepartie des dépenses réalisées et "subventionnables", les encaissements intervenant la plupart des cas après transmission de justificatifs de dépenses)
- 16 535 K€ de créances-clients et comptes rattachés envoyées non encaissées
- 215 K€ d'avances versées à des fournisseurs
- les créances contentieuses
- 479 K€ de charges constatées d'avance

Quant au **passif circulant**, qui peut être considéré comme une source de financement, il intègre :

- ❖ 12 506 K€ :
 - de factures-fournisseurs 2019 reçues non payées au 31 décembre 2019
 - de charges à payer et à comptabiliser concernant des prestations effectuées en 2018 mais dont le décaissement interviendra par prélèvement bancaire pour l'essentiel à début 2019 (chauffage, électricité, téléphonie)

- ❖ 16 627 K€ de charges à payer (charges (de personnel)
- ❖ 8 739 K€ encaissés mais qui n'ont pas fait l'objet d'une imputation de façon définitive aux comptes de créances-clients
- ❖ 1 649 K€ de produits constatés d'avance (cette forte diminution s'explique par le changement de modalités de comptabilisation des droits d'inscription)
- ❖ 72 249 K€ d'avances et acomptes reçus de la part des financeurs

Ainsi, pour 2019, comme **les éléments de l'actif circulant sont plus importants que les éléments du passif d'exploitation, le BFDR est positif à hauteur de + 72 329 K€.**

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

ACTIF CIRCULANT (184 099 K€) (emplois = besoins de financement à court terme)		PASSIF CIRCULANT (111 770 K€) (ressources = apports de financement à court terme)	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et de la Commission européenne	165 552	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 506
Créances clients et comptes rattachés	16 535	Dettes fiscales et sociales	16 627
Avances et acomptes versés sur commandes	215	Avances et acomptes reçus	72 249
Créances sur les autres débiteurs	620	Autres dettes non financières	8 739
Charges constatées d'avance	479	Produits constatés d'avance	1 649
Stocks	698		
TOTAL DES EMPLOIS	184 099	TOTAL DES RESSOURCES	111 770
		BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	72 329

6.4/ La TRÉSORERIE

La trésorerie du budget principal résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit pour 2019 :

$$(+ 157 186 \text{ K€}) - (+ 72 329 \text{ K€}) = 84 857 \text{ K€ de Trésorerie}$$

II - ANALYSE de la TRÉSORERIE de l'ÉTABLISSEMENT

Au niveau de l'Établissement (budget principal, CFA et Fondation NIT), la trésorerie totale s'élève à **86 326 K€** au 31 décembre 2019.

Evolution de la trésorerie en K€			
Trésorerie initiale (A) au 01/01/2019			89 500
DECAISSEMENTS		ENCAISSEMENTS	
Personnel	480 798	SCSP MESRI	485 170
Fonctionnement	87 779	Autres financements de l'Etat	9 502
Investissement	33 890	Fiscalité affectée (CVEC)	4 060
		Autres financements publics	44 092
		Recettes propres	54 230
Opérations non budgétaires dont remboursements en capital des emprunts	1 489	Opérations non budgétaires dont remboursement de prêts au personnel	6
TVA décaissée	6 055	TVA encaissée dont remboursement crédit de TVA	9 706
Décaissements pour compte de tiers - dispositifs d'intervention	3 054	Encaissements pour compte de tiers - dispositifs d'intervention	3 329
Autres décaissements	506	Autres encaissements	302
Total décaissé (C)	613 571	Total encaissé (B)	610 397
Trésorerie finale au 31/12/2019 = (A)+(B)-(C)			86 326

La variation de trésorerie résulte :

- ▶ **du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires** (tableau 2 en page 22 du Compte Financier), correspondant à la différence entre les encaissements réels et les décaissements réels = **- 5 413 K€**
- ▶ **des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires** mais affectent la trésorerie (remboursements d'emprunts, opérations au nom et pour le compte de tiers, autres décaissements et encaissements sur compte de tiers, gérés en comptes de tiers par l'organisme pour son propre compte) ; voir tableau 5 en page 29 du Compte Financier **- 1 482 €**
- ▶ **des opérations pour le compte de tiers** (TVA, coordination sur contrats, bourses AMI de mobilité internationale) dégagent un excédent de trésorerie de **+ 3 926 K€**
- ▶ auxquels s'ajoutent les flux de la trésorerie non encore affectée avec une variation négative de **- 807 K€**

La variation de trésorerie entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 s'élève à **- 3 174 K€**.

La trésorerie constituée au 31 décembre 2019 est en grande partie non mobilisable car pré-affectée sur des projets pluriannuels qui ont fait l'objet d'avances de trésorerie des financeurs à hauteur de 7 707 K€.

II - RAPPORT FINANCIER du CFA

Le COMPTE de RÉSULTAT 2019

RECETTES de FONCTIONNEMENT

1 867 K€ (malgré l'absence de financement de la Région et grâce à la dynamique de la campagne de collecte de la taxe d'apprentissage ; campagne conséquente d'investissements pour plus de 378 K€)

En augmentation de 17,7 % par rapport à l'exercice précédent.

CHARGES de FONCTIONNEMENT

1 833 K€ dont 249 K€ de dépenses salariales

Il se dégage un **résultat excédentaire** de **+ 33 K€**

CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT (CAF)

Ce résultat positif engendre une **CAF** de **68 K€**

Le BILAN COMPTABLE

FONDS de ROULEMENT (FDR)

Cet excédent vient alimenter le FDR qui est désormais de **193 K€** au 31/12/2019

BESOIN en FONDS de ROULEMENT (BFDR)

Comme il se dégage un BFDR de **- 678 K€**, lié notamment à une forte augmentation des dépenses, la trésorerie est en nette diminution et s'élève à **871 K€** au 31/12/2019

TRÉSORERIE

La trésorerie du CFA résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit pour 2019 :
(+ 193 K€) - (- 678 K€) = 871 K€ de Trésorerie

III - RAPPORT FINANCIER de la Fondation NIT

Le COMPTE de RÉSULTAT 2018

RECETTES de FONCTIONNEMENT

844 K€ de produits de fonctionnement

CHARGES de FONCTIONNEMENT

858 K€ de dépenses (charges de fonctionnement et charges financières), dont un solde négatif de - 460 K€ de prestations internes avec le budget principal

Il se dégage un **résultat déficitaire** de **- 14 K€**

CAPACITÉ d'AUTOFINANCEMENT (CAF)

Ce résultat négatif engendre une **IAF** (Insuffisance d'Auto Financement) de **- 302 K€**

Les INVESTISSEMENTS

Aucun

Le BILAN COMPTABLE

FONDS de ROULEMENT (FDR)

En l'absence d'opération d'investissement, le montant de l'IAF de - 302 K€ constitue la diminution du FDR qui passe à **1 394 K€** au 31/12/2019

BESOIN en FONDS de ROULEMENT (BFDR)

Le BFDR est de 797 K€

TRÉSORERIE

La trésorerie de la FNIT résulte de la différence entre le FDR et le BFDR, soit pour 2019 :
(+ 1 394 K€) - (+ 797 K€) = 598 K€ de Trésorerie

La trésorerie est composée :

- pour 273 K€ de placements
- pour 325 K€ de disponibilités (comptes ouverts auprès de la BPALC)

~~~~~

### Délibération CA 2020 03 10 - 1 :

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte financier 2019 de la Fondation NIT de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 31 |
| Nombre de votants             | 27 |
| Présents                      | 19 |
| Représentés                   | 8  |
| Nombre de REFUS de VOTE       | 0  |
| Nombre de voix POUR           | 27 |
| Nombre de voix CONTRE         | 0  |
| Nombre d'ABSTENTIONS          | 0  |

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 2 :**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte financier 2019 du CFA de l'Université de Lorraine.

**Résultat du vote :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 3 :**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte financier 2019 du budget principal de l'Université de Lorraine.

**Résultat du vote :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**


**Délibération CA 2020 03 10 - 4 :**
**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte financier 2019 des budgets agrégés de l'Université de Lorraine.

**Résultat du vote :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020


 Le Président   
 Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 5 :**
**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration arrêtent unanimement les éléments d'exécution budgétaires suivants pour le budget de l'Établissement. :

5 852 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) sous plafond  
 6 207  
 909 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) hors plafond  
 6 762 ETPT Total

[Rappel du plafond d'emplois fixé par l'État :

(Les chiffres réels étant de  $5\,852,49 + 909,15 = 6\,761,64$  soit 6 762 en arrondi)

|                         |                                       |
|-------------------------|---------------------------------------|
| 593 719 814,00 €        | Autorisations d'Engagement (AE)       |
| 602 467 471,26 €        | Crédits de Paiement (CP)              |
| 597 054 095,83 €        | Recettes encaissées                   |
| <b>- 5 413 375,43 €</b> | <b>Solde budgétaire (déficit)</b>     |
| <b>- 3 174 278,68 €</b> | <b>Variation de trésorerie</b>        |
| 2 296 170,50 €          | Résultat patrimonial (bénéfice)       |
| 12 863 986,80 €         | CAF (Capacité d'Auto Financement)     |
| 5 356 437,98 €          | Variation du FDR (Fonds de Roulement) |

Résultat du vote :

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020




Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 6 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité d'imputer sur le compte de réserves de la Fondation NIT :

- son déficit de fonctionnement pour **-14 151,00 €**
- son report à nouveau négatif pour **-702,18 €**

Résultat du vote :

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020




Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 7 :**
**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité d'imputer sur le compte de réserves du CFA :

- ses excédents de fonctionnement pour **33 295,86 €**

**Résultat du vote :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**

**Délibération CA 2020 03 10 - 8 :**
**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité d'imputer sur le compte de réserves du budget principal de l'Université de Lorraine :

- ses excédents de fonctionnement pour **2 277 025,64 €**

**Résultat du vote :**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice  | 31        |
| Nombre de votants              | 27        |
| Présents                       | 19        |
| Représentés                    | 8         |
| <b>Nombre de REFUS de VOTE</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de voix POUR</b>     | <b>27</b> |
| <b>Nombre de voix CONTRE</b>   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>    | <b>0</b>  |

Fait le 11 mars 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 1 2 MARS 2020**